



Assemblée générale Tous ensemble pour Nolan

Vendredi 25 septembre 2015

L'association vient de fêter son premier anniversaire et nous pouvons être fiers de compter 42 adhérents. Revenons sur les manifestations qui ont rythmées cette année.

- 21 septembre 2014 : marche organisée par le Rotary Club de Belleville avec une partie des bénéfices reversée à l'association
- Octobre 2014 : opération Quartiers d'énergie à Simply de Montceau
- 5 octobre 2014 : vente de plumes lors de la vente de boudin/boulettes organisée par le Sou des écoles de Mogneneins Peyzieu
- 19 octobre 2014 : vente du saucisson au gène à Mogneneins (280 barquettes vendues !)
- 10 au 30 novembre 2014 : vente de chocolats en partenariat avec la pâtisserie Delume
- De septembre à décembre 2014 : vente de tee shirt à l'effigie du logo de l'association afin de financer la consultation du Dr Nazarov
- 6 mars 2015 : concert de l'Accordéon Club Beaujolais à Mogneneins au profit de l'association
- Mai- juin 2015 : Boucles du cœur organisée par Carrefour (vente de gateaux, de crêpes, brocante et kermesse)
- 13-14 juin 2015 : soirée paella et concert de P'tit Crucq organisée en partenariat avec la Ruche à St Etienne sur Chalaronne, suivie d'une marche le dimanche matin
- 27 juin 2015 : buvette à l'ouverture de la saison touristique de la communauté de communes de la Chalaronne.

Cette année a été riche en manifestations, certaines fructueuses et d'autres moins, cela était un bon début et a permis de nous faire connaître et de créer du partenariat.

Bilan financier au 31 août 2015

Adhésions et dons : 12 428€

Vente de plumes : 163€

Vente de saucisson au gène : 2 725€

Tombola lors de la vente de saucisson : 158€

Vente de chocolats : 1 500 €

Vente de tee shirt : 317€

Concert ACB : 901€

WE à la Ruche : 714€

Saison touristique : 112€

En contrepartie, il y a eu des dépenses telles que les frais bancaires, assurance, frais d'hébergement, opération à Barcelone, rééducation Essentis à Barcelone qui représentent 10538€.

A ce jour, il y a 8 763€ sur le compte, auxquels viendront s'ajouter prochainement l'argent rapporté par l'opération des Boucles du Cœur (en lien avec Carrefour), soit environ 7 388€.

Membres solidaires

Nous tenons à remercier chaleureusement les différents membres solidaires qui ont fait des dons ou permis des partenariats avec l'association : le Sou des écoles de Mogneneins- Peyzieu, Cédric Delume (pâtissier chocolatier), le Rotary Club de Belleville, le Kiwanis de Macon et Bourg en Bresse, les pompiers de Thoissey (Cross), la mutuelle ADREA, les donateurs de sang de Chatillon, la mairie de Genouilleux (vente de brioches), l'Association Notre village, Terre d'enfance), la plateforme Logidis de Carrefour (dons alimentaires pour WE à la Ruche).

Suivi de Nolan

En novembre dernier, Nolan rencontrait le Dr Nazarov à Evry en vue de l'opération à Barcelone.

Le 17 février 2015, le Dr Nazarov a pratiqué une **myoténofasciotomie** (26 micro incisions dans les muscles atrophiés) sur Nolan afin d'éliminer les rétractions musculaires qui limitent les mouvements. Cette opération et les frais inhérents comme transport, hébergement ont pu être entièrement financés par l'association.

Depuis le 3 avril 2015, Nolan fait de l'**équithérapie** (30 minutes par semaine) au domaine d'Hippios à Montceau, également pris en charge par l'association.

Au mois, d'aout dernier, Nolan a pu bénéficier de 15 jours **de rééducation Méthode Essentis** à Barcelone, également financée par l'association ainsi que les frais de transport et d'hébergement. Il a eu chaque jour 4h de kinésithérapie, ostéopathie, acuponcture.... Rdv est déjà pris pour 15 jours, du 25 juillet au 5 aout 2016. Vous pouvez visionner les vidéos et les progrès sur le site de l'association ou la page Facebook.

Depuis ce jour, Nolan a commencé **la méthode Padovan** pratiquée par une orthophoniste au Domaine d'Hippios à Montceau (45 minutes par semaine). Cette méthode consiste en une

réorganisation neuro-fonctionnelle, c'est-à-dire réapprendre à son cerveau tous les gestes qu'un bébé fait depuis sa naissance, téter, déglutir.... Pour une fois cette prise en charge est financée par la sécurité sociale.

Nolan poursuit chaque semaine ses séances de kinésithérapie et sa prise en charge au CAMPS (psychomotricienne, ergothérapeute...), financées par la sécurité sociale.

Actuellement, David et Vanessa sont dans des démarches d'acquisition d'un fauteuil roulant (environ 3900€ pris en charge en partie (environ 3200€) par la sécurité sociale et la mutuelle).

Il faudra également envisager l'achat de voitures adaptées pour le transport avec le fauteuil, et l'aménagement de la maison.

Nolan, n'a pas pu faire sa rentrée scolaire, mais la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) vient de notifier une AVS pour 12h/semaine. Une réunion avec école, mairie, enseignant référent et les parents va se tenir prochainement pour organiser l'accueil de Nolan à l'école maternelle de Mogneneins.

En parallèle, David et Vanessa ont sollicité la MDPH pour le financement de la garde quotidienne de Nolan à domicile par l'ADMR, les démarches sont en cours.

Manifestations à venir

- Vente de saucisson au gène le 18 octobre prochain dans la cour de la bibliothèque à Mogneneins. Le prix est maintenu comme l'année dernière à 8€ la barquette pour 2 personnes. Les personnes disponibles sont les bienvenues, nous avons besoin d'aide.
- Réédition de la vente de chocolats de Noël en partenariat avec la pâtisserie Delume, fin novembre 2015.
- Proposition d'une vente de jouets en partenariat avec la Clinique des joujoux fin novembre, début décembre. A cette occasion nous pourrions prendre les commandes pour les chocolats de Noël.
- Proposition d'une vente de fleurs et semis au printemps. Il faudrait trouver un grossiste intéressé (Abdilla à st didier de Formans ?)
- Proposition d'une soirée Bol de riz avec intervention d'un conférencier (Dr Gallarvardin à Montmerle ?)

Votes

Les rapports moral et financier sont validés par le vote des 17 personnes présentes et des 5 procurations. Le bureau est réélu pour une année et la cotisation annuelle est maintenue à 10€. Petit rappel à cette occasion la nécessité aux adhérents de s'acquitter de leur cotisation annuelle.

22h, la séance est clôturée et s'achève autour du partage du verre de l'amitié.